

## Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM REGION D'ANNEMASSE 8 RUE CHARLES DUPRAZ 74100 ANNEMASSE

déclare et atteste avoir reçu la somme de 10 000 €.

Monsieur SANTOS Alexandre, gérant de la société 146 MEGA WATER , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 5 LIEU DIT LA PAPETERIE 55250 BEAUSITE, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Monsieur SANTOS Alexandre 11 rue du Chanlais 74100 ANNEMASSE
Nombre de parts	50
Montant versé	5 000 €
2e associé	Madame SANTOS Sophie 11 rue du Chanlais 74100 ANNEMASSE
Nombre de parts	50
Montant versé	5 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

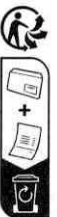
Le 13 novembre 2025

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

JST06

lu et approuvé

CRÉDIT MUTUEL  
DE LA RÉGION D'ANNEMASSE  
Directeur  
8, rue Charles Dupraz  
74100 ANNEMASSE CEDEX  
Tél. 04.50.14.00.09



## Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM REGION D'ANNEMASSE 8 RUE CHARLES DUPRAZ 74100 ANNEMASSE

déclare et atteste avoir reçu la somme de 10 000 €.

Monsieur SANTOS Alexandre, gérant de la société 146 MEGA WATER , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 5 LIEU DIT LA PAPETERIE 55250 BEAUSITE, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Monsieur SANTOS Alexandre 11 rue du Chanlais 74100 ANNEMASSE
Nombre de parts	50
Montant versé	5 000 €
2e associé	Madame SANTOS Sophie 11 rue du Chanlais 74100 ANNEMASSE
Nombre de parts	50
Montant versé	5 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

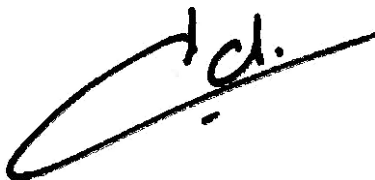
La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 13 novembre 2025

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

JST06

lu et approuvé



CRÉDIT MUTUEL  
DE LA RÉGION D'ANNEMASSE

Directeur

8, rue Charles Dupraz  
74100 ANNEMASSE CEDEX  
Tél. 04.50.14.00.09





## Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM REGION D'ANNEMASSE 8 RUE CHARLES DUPRAZ 74100 ANNEMASSE

déclare et atteste avoir reçu la somme de 10 000 €.

Monsieur SANTOS Alexandre, gérant de la société 146 MEGA WATER, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 5 LIEU DIT LA PAPETERIE 55250 BEAUSITE, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Monsieur SANTOS Alexandre 11 rue du Chanlais 74100 ANNEMASSE
Nombre de parts	50
Montant versé	5 000 €
2e associé	Madame SANTOS Sophie 11 rue du Chanlais 74100 ANNEMASSE
Nombre de parts	50
Montant versé	5 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 13 novembre 2025

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

JST06

lu et approuvé

CRÉDIT MUTUEL  
DE LA RÉGION D'ANNEMASSE  
Directeur  
8, rue Charles Dupraz  
74100 ANNEMASSE CEDEX  
Tél. 04.50.14.00.09